

Objet : Lettre de cadrage budgétaire 2020

Ref : RP/SF/19-35

Lyon, le 24 juillet 2019

Madame, Monsieur, Chère et cher collègue,

Comme vous le savez, l'élaboration budgétaire est l'acte central de la politique de notre établissement. Le budget est à même d'opérationnaliser les orientations et les choix stratégiques de notre école : ceux énoncés dans le volet spécifique du contrat de site quinquennal signé avec le ministère ainsi que ceux que j'ai jugé prioritaires en tant que directeur au moment de mon élection.

La mise en œuvre de ces choix politiques suppose de dégager des marges de manœuvre budgétaire dans un contexte extrêmement contraint. Il convient donc de continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement courant et notamment la masse salariale. A la rentrée 2019, le choix a été fait de recruter deux lecteurs en anglais et un maître de langue en espagnol. Ce choix pédagogique permet de renforcer la cohérence de l'enseignement des langues en ayant recours à un moins grand nombre de vacataires et il a évidemment un coût plus élevé pour l'établissement que les vacances d'enseignement. A partir de la rentrée 2020, nous devons revoir notre politique de recrutement des ATER en fonction des contraintes plus fortes imposées par la DGESIP ce qui aura un impact sur notre budget et sur notre consommation d'emplois.

Concernant les recettes, aucune hausse de la subvention pour charge de service public n'est a priori attendue.

L'action politique forte menée pour développer la formation continue diplômante et non diplômante devrait continuer à avoir un impact positif sur les recettes.

La création de la Contribution Vie Etudiante et de Campus à la rentrée 2018 a généré un niveau important de recettes supplémentaires en 2019 (95 000 €), destinées à « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ». Le niveau de recettes étant supérieur à la projection qui pouvait être faite à l'automne 2018, il appartiendra à la commission CVEC qui se réunira à l'automne prochain de proposer une planification des dépenses qui pourra notamment comporter de l'investissement dans la rénovation des locaux dédiés à la vie étudiante.

Comme vous le savez, le budget de l'année est avant tout lié à celui de l'année précédente. Des choix forts ont été faits au cours des derniers exercices en matière de contribution à la logique de site, de consolidation de partenariats académiques, de développement des relations internationales. Ces efforts seront évidemment maintenus.

Je souhaite ici donner quelques indications sur nos priorités cadrant l'élaboration de ce budget.

D'abord, nous défendrons des priorités en matière de pédagogie :

- Notre effort sera maintenu pour faire du campus de Saint-Etienne un campus attractif bénéficiant non seulement de conditions d'études privilégiées mais aussi d'offres pédagogiques inédites (DERUSCO, double parcours avec licence d'économie et de gestion et licence de droit). Nous devons également commencé à renforcer le 2^{ème} cycle à travers le secteur « Territoires ».
- A la rentrée 2019, sera mise en œuvre la réforme du 1^{er} cycle avec notamment l'introduction de deux nouveaux CF à coût quasi constant puisque ces créations s'accompagnent d'une réduction du volume horaire des autres CF par souci de maîtriser nos coûts de formation mais surtout pour ne pas augmenter le volume d'enseignement total des étudiants de 1^{er} cycle.

- À la rentrée 2019, se mettra également en place le nouveau partenariat avec le CFJ qui aboutira en 2020-2021 à la délivrance d'un double diplôme « Journalisme Data et Enquête », là encore les coûts sont maîtrisés du fait d'une maquette équilibrée entre les deux partenaires.
- La mise en place des conseils de perfectionnement en 2^{ème} cycle est progressive. Nous devons encore installer ces conseils dans la vie de notre établissement.
- Après une première année de fonctionnement 2018-2019 avec 4 cours projets, la Public Factory continuera sa montée en puissance hors les murs avec pour 2019-2020 8 cours projets. Le modèle économique défini permet de financer les surcoûts engendrés par ce format pédagogique comparativement à un cours projet classique (déplacement des étudiants, prestations de service, encadrement complémentaire etc.)

Nous prolongerons les efforts de démocratisation dans l'accès à notre diplôme et au sein de notre école :

- La politique de démocratisation à l'entrée en première année via le PECED sera maintenue et fortement appuyée.
Nous espérons obtenir le soutien de la région Auvergne Rhône Alpes pour renforcer le dispositif notamment à destination des lycées les plus éloignés géographiquement en obtenant le financement d'un emploi d'ingénieur pédagogique.
- Les efforts faits depuis 2017-2018 pour renforcer l'accompagnement social des étudiants seront poursuivis avec les aides exceptionnelles, les bourses d'aide à la mobilité, le développement d'offre d'emplois à destination des étudiants, le financement d'une plateforme de recherche de logements et la reconduction des permanences de psychologues à partir de l'automne 2018 (sur le campus de Lyon : une permanence tous les jeudis et une

permanence un mardi sur deux, pour les étudiants du campus de Saint-Etienne et les étudiants en mobilité un accès à des consultations en ligne)

Nous maintiendrons une vie étudiante active et nous contribuerons à l'organisation de grands événements :

- Soutien accru à la vie étudiante en lien avec les moyens apportés par la CVEC, avec une attention particulière portée au développement des liens entre les deux campus.

Nous favoriserons une action internationale de qualité :

- Nous devons – en lien avec le pôle Stratégie et partenariats internationaux – favoriser la mobilité enseignante Erasmus entrante mais également sortante, ainsi que la mobilité Erasmus des personnels BIATSS encore très réduite.
- Le développement de partenariats internationaux de grande qualité reste une priorité de l'établissement. Au-delà de nos nombreux accords, nous travaillons désormais à la mise en œuvre double diplômes avec la Hong Kong Baptist University et Loughborough University ce qui se traduira, notamment, par la création à la rentrée 2020 d'un nouveau secteur de 2^{ème} cycle : International Public Affairs qui accueillera les étudiants entrant et sortant en double diplôme. La création de ce secteur sera soumise au Conseil d'Administration du 20 septembre 2019

Nous continuerons à développer la politique de recherche selon les engagements pris dans le contrat quinquennal :

- Le niveau des dotations aux équipes de recherche et à la commission scientifique sera maintenu.

- La direction souhaite mieux accompagner les enseignants-chercheurs dans la recherche et le suivi des financements sur appel à projet. Un appui administratif sera mis en place et nous mettrons en place avec les porteurs de projets et de contrats une meilleure planification pluriannuelle des dépenses.
- Le partenariat avec la Maison Française d'Oxford signé en 2018 et mis en œuvre avec succès en 2019 sera maintenu. Nous travaillerons dans cet esprit à ouvrir certains partenariats internationaux à de la mobilité « recherche » pour les enseignants-chercheurs.

Nous poursuivons nos efforts en matière de politique de ressources humaines :

- Un véritable plan de formation de l'établissement sera construit sur la base des nombreuses propositions déjà construites et des nouvelles demandes des services.
- Comme depuis 2017 une enveloppe sera budgétisée pour les revalorisations d'agents contractuels.

En accord avec nos engagements, nous poursuivons les opérations de réhabilitation et réaménagement des locaux :

- l'installation de la cafeteria du CROUS dans la salle Michel SEURAT, financé à part égal par Sciences Po Lyon, le CROUS et la région Auvergne Rhône Alpes se réalisera en 2019-2020 pour une ouverture de la cafeteria en septembre 2020.
- la dernière phase des travaux du plan campus : réfection complète de la toiture du bâtiment B, changement de la verrière du bâtiment L et travaux d'accessibilité du bâtiment pédagogique se réaliseront également en 2020. Le changement de la verrière du bâtiment pédagogique rendra le bâtiment inaccessible au public durant les mois de juin et juillet.

- Enfin, le projet d'installation de la Public Factory au sein du Parc Blandan devrait se concrétiser avec un lancement des travaux fin 2020.

Nous déploierons pleinement notre nouveau SI scolarité sur l'année universitaire 2019-2020.

La communication interne sera une des priorités fixées au service communication avec la mise en place d'une newsletter. La création d'un site institutionnel en anglais sera l'autre priorité du service.

Afin d'élaborer plus finement ce budget et d'intégrer l'ensemble des projets, objectifs, recettes attendues dans le cadre défini dans cette lettre, nous allons entamer Delphine Gardette, Aurélie Bordas et moi-même un dialogue budgétaire avec chacun des responsables de sous CR.

Ce dialogue se déroulera entre le 16 septembre 2019 et le 11 octobre 2019 afin de permettre de rendre les arbitrages et de consolider le budget en novembre pour un vote au Conseil d'Administration du 6 décembre.

Bien cordialement,

Renaud PAYRE
Directeur de Sciences Po Lyon

